



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 03827

Numéro SIREN : 507 436 137

Nom ou dénomination : THIERRY ROBERT SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006311

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/006311**
n°de gestion : **2008B03827**
n°SIREN : **507 436 137 RCS Lyon**

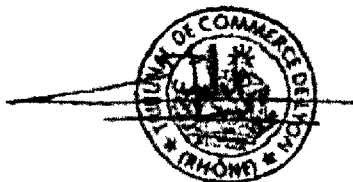
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 08/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

THIERRY ROBERT SAS - Société par actions simplifiée
105 rue de Créqui 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4839457

6361

SAS THIERRY ROBERT

105 rue de Créqui 69006 Lyon

Liasse IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Designation de l'entreprise		SAS THIERRY ROBERT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		105 rue de Créqui 69006 Lyon		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		5 0 7 4 3 6 1 3 7 0 0 0 1 6		Néant ☐ *				
				Exercice N clos le.		3 0 9 2 0 1 6		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 613	AU	17 768		54 846	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	1 061 720	CV			1 061 720	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	3 600	BI			3 600	
TOTAL (II)		BJ	1 137 933	BK	17 768		1 120 166	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT	41 386	BU			41 386	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY				
	Autres créances (3)	BZ	57 241	CA			57 241	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
Disponibilités	CF	181 824	CG			181 824		
CRÉANCES	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	280 451	CK			280 451	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Pertes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Écarts de conversion actif *	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 418 384	1A	17 768		1 400 617
Revenus (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
Clause de réserve de propriété *		Immobilitations		(3) Part à plus d'un an		CR		
		Stocks				Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme

Formulaire « Bilan » (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Designation de l'entreprise		SAS THIERRY ROBERT		Neant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	978 600)	DA	978 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	16 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	307 306	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	53 120	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (II)			DL	1 355 126
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	29 162	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 776	
	Dettes fiscales et sociales		DY	11 552	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EA		
			EB		
TOTAL (IV)			EC	45 490	
TOTAL (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 400 617	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
	Écart de réévaluation libre		ID		
	Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	45 490		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS THIERRY ROBERT				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	184 500	FH		FI	184 500
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	184 500	FK		FL	184 500
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	3 681
	Autres produits (1) (11)					FQ	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(41 386)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3), (6 bis) *					FW	133 773
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	952
	Salaires et traitements *					FY	57 681
	Charges sociales (10)					FZ	21 901
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions				GA	16 698
						GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions *				GC	
	Dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 429)
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	54 188
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 917
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	56 105
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 105
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	54 676

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 52 n° 4 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS THIERRY ROBERT		Neant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 556	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 556	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 556)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	244 296	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	191 175	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	53 120	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	3 681
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6	
	(13)	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
	VNC IMMOBILISATIONS SORTIES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			1 556			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire

ANNEXES

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 400 616,50 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 53 120,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/11/2016 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas d'immobilisations décomposables
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 137 933 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	159 064	24 698	111 148	72 613
Immobilisations financières	1 101 600	3 720	40 000	1 065 320
TOTAL	1 260 664	28 418	151 148	1 137 933

Amortissements et provisions d'actif = 17 768 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	86 283	16 746	85 261	17 768
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	86 283	16 746	85 261	17 768

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencements	4 530	1 361	3 168	de 5 à 8 ans
Matériel de transport	53 501	13 320	40 181	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau	2 485	1 980	506	3 ans
Mobilier	12 098	1 107	10 991	de 3 à 5 ans
TOTAL	72 613	17 768	54 846	

Etat des créances = 60 841 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 600		3 600
Actif circulant & charges d'avance	57 241	57 241	
TOTAL	60 841	57 241	3 600

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 978 600 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	9786	100,00	978 600
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	9786	100,00	978 600

Etat des dettes = 45 490 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	29 162	29 162		
Fournisseurs	4 776	4 776		
Dettes fiscales & sociales	11 552	11 552		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	45 490	45 490		

Charges à payer par postes du bilan = 5 288 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 548
Dettes fiscales & sociales	740
Autres dettes	
TOTAL	5 288

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 5 288 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis, fact non parv.(408100)	4 548
TOTAL	4 548

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat charges a payer(448600)	740
TOTAL	740

« THIERRY ROBERT SAS »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 978.600 Euros
Siège social : 105, Rue de Créqui
69006 – LYON -
507 436 137 RCS LYON

-----ooo0ooo-----

COMPTES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

PROCES VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 FEVRIER 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

Le Président propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53.120,30 euros de la manière suivante :

. A la Réserve Légale, pour :	2.660,00 euros
. Au poste « Autres Réserves », pour :	50.460,30 euros

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53.120,30 euros de la manière suivante :

. A la Réserve Légale, pour :	2.660,00 euros
. Au poste « Autres Réserves », pour :	50.460,30 euros

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le Président

Certifié Conforme

